



Ligue Régionale d'Escrime des Pays de la Loire



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR Samedi 20 Juin 2015 de 10h à 18h00

Etaient présents : Guillaume MICHON, Bernard CONAN, Nathalie BOURREAU, René LEMBERT, Brigitte DAVY, Pierre ROLAND

Etaient excusés : Guy DAVY (CD 72), estelle JOLY (Pouvoir à Bernard CONAN), Wistan PLATEAU, Marie Thérèse PRADELLE (Présidente CD 49) ; Jean Michel SAGET

Invités absents : Benoît PINCEMAILLE (Président CD53),

Début de séance : 10h – Fin de séance : 18 h 00

Membres du CD : 8 présents, 3 excusés, 2 pouvoirs soit 10 voix sur 14 membres : le quorum étant atteint le Comité Directeur de ce jour peut délibérer.

En l'absence de secrétaire générale, une secrétaire de séance est nommée pour la prise de notes de ce Comité Directeur : Guillaume MICHON

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 30 MAI 2015

Le compte-rendu du Comité Directeur du 30 mai 2015 n'a pas été finalisé dans sa rédaction, il ne peut donc être soumis à approbation à ce CD. Cependant le projet de rédaction est disponible.

2 – Retour de la Fête des Jeunes (organisation, résultats)

Jean Michel SAGET n'étant pas présent il nous propose le bilan suivant :

Il faut bien le reconnaître, les résultats ne sont pas bons.

Plus précisément nos équipes échouent en N3 en ¼ de finale, et pour les épreuves individuelles il n'y a que Gabriel Bonny qui accède au tableau de 16 et termine 11^{ème}.

Ce bilan, mais surtout les éléments factuels apportés par le classement national doivent nous questionner sur la nécessité de revenir à la mise en place d'une commission de sélection et du mode d'attribution des

En effet dans le classement national nos tireurs sont souvent les mieux classés de ceux qui n'ont pas disputé la FDJ.

Pour ce qui est de la logistique, le déplacement en commun est indispensable d'autant que nous savons que l'an prochain ce sera à nouveau à Vichy. Le cout pour la ligue est vraiment réduit en ce sens.

Le CD est d'accord sur le principe, la saison prochaine il faut un déplacement minibus Ligue pour déplacer les arbitres et capitaines d'équipes.

Propositions de JM Saget, une règle simple, déjà en place pour d'autres Ligues :

Pour disputer le FDJ quelle que soit l'arme, la catégorie, l'épreuve, il faudra participer au déplacement de Ligue pour être inscrit.

Question du CD : Que fait-on des accompagnateurs et des parents? Et le remboursement ? Nous acterons cela avec la note d'organisation que nous devons établir pour la FDJ.

Il faut établir un règlement des responsabilités pour le déplacement FDJ.

L'épisode de cette saison doit être évité coûte que coûte, logements séparés, logistiques individuelles, clivages ou scissions générateurs de tensions et d'incompréhensions.

3 – Retour de la Réunion de Zone 3

1° Attribution de l'épreuve de zone minime

Est validé : L'organisation à Nantes des 6 armes le weekend du 1^{er} Février 2016. En cas d'impossibilité de Nantes, les épreuves seront ventilées.

- (a) Un regroupement sur le même lieu lors d'un week-end,
- (b) Avoir une ville par arme à la même date.

Option (a) retenue à 2 voix contre 1

Ville hôte Nantes ou Cognac, Nantes retenue à l'unanimité.

2° éducateur Fédéral

Sont validés les points suivants :

-Educateur en Ligue mais certification de la pédagogie individuelle à l'échelle de la zone

-1 stage de formation de cadre lors de la saison positionné au niveau de la zone.

-Inscriptions google drive

Reste à la charge des CTS de proposer une date et un site.

Rappel, Animateur en Ligue

3° Nouvelle adresse mail Bretagne : Ligue.escrimebretagne@orange.fr

4° Stage tireurs

Est validé : L'organisation d'un stage de tireurs Min/Cad/Jun à l'échelon zone.

Ce stage doit être conçu pour répondre à plusieurs contraintes que sont la fidélisation dans la pratique des tireurs ainsi qu'apporter aux compétiteurs une opposition de qualité.

Il sera organisé sur 3 jours.

Les CTS doivent proposer un dispositif complet.

5° Arbitrage

Il semble qu'un référent CNA existe à l'échelon de la zone....Point à vérifier.

6° BPJEPS Nantes

Thierry Le Prisé revient sur l'organisation du BPJEPS à Nantes et remercie la Ligue des Pays de la Loire et le CREPS pour cette initiative.

Pour mémoire 4 candidats des Pays de la Loire et 2 candidats de la Bretagne.

Inscriptions pour 2015/2016 ouvertes sur le site du CREPS.

7° Quotas minimales

Est validé : La réflexion au sein des Ligues sur la mise en commun des quotas.

Ce serait un nouveau mode de sélection des minimales de la filière H2024 pour le passage de l'épreuve de zone au circuit national.

Le Ligue gère la sélection à son échelon, la zone au sien et la FFE pour la FDJ.

Bilan acté pour début octobre.

8° Journée Nationale des Educateurs

Est validé : La mise en place de la JNE.

Cette action devrait prendre forme en Bretagne lors des stages des DEJEPS et des Educateurs FFE organisé lors des vacances de Toussaint.

9° CNA / JNA

Des informations sur les JNA devraient être données aux CTS lors du regroupement du 8/6/15.

3 – Bilan de la saison 2014-2015

1° Retour sur l'organisation ETR de la saison

Sans entrer dans les détails, le Comité Directeur est d'accord sur un point.

L'organisation mis en place en teste cette saison ne peut pas être reconduite la saison prochaine. Des aménagements sont nécessaires.

Une consultation passant par la rencontre des cadres sera lancée afin de permettre d'établir une nouvelle organisation pour la saison prochaine.

Plus de détails à venir une fois que ces échanges auront eu lieu.

2° Modalités d'attribution des aides aux stagiaires du BPJEPS.

Rappel: A cette date seule la somme de 3000€ a été budgétisée et pas le protocole de remboursement. A priori, les clubs, les CD et/ou les OPCA ont pris en charge des frais générés par la formation de façon partielle ou totale.

Ainsi plusieurs pistes s'offrent au CD:

Soit un remboursement au prorata des dépenses si le global dépasse 3000€.

Soit une répartition arbitraire de $3000/4 = 750$ € par personne

Soit un remboursement total des frais individuels si le global est en dessous de 3000€

Pour l'instant la dernière proposition est celle qui est utilisée.

3° Escrime santé

Achats de masques, de sabres et de vestes pour escrime cancer du sein.

Le matériel est utilisé pour l'atelier de St Herblain et sera partagé avec La Roche sur Yon.

Un déplacement est prévu le 30 mai à Angers pour participer au lancement de la nouvelle section.

4° Achat de matériels

12 Kits initiations + Pièces de remplacement pour kits initiation (masques, lames)

5° Matériel Handisport

2 handifixes et 4 fauteuils sont à répartir sur le territoire.

SCO/ST HERBLAIN/NEC/CHATEAUBRIANT.....il ne reste plus qu'à en faire l'offre aux clubs.

2° Mise en place de la JNA dans la Ligue.

3 candidats à l'examen national.

a- Retour CNA pour les JNA dans la Ligue :

Les modalités concernant le passage du QCM ont changé. Lors du comité Directeur FFE du samedi 25 avril 2015, il a été accepté de réformer la formation nationale comme suit :

- Le début de la formation nationale commence le premier octobre et **LA PREMIERE SESSION du QCM SE PASSERA** lors de la JNA de juin (27 juin 2015).
- Les candidats devront s'inscrire en ligne **sur l'EXTRANET FFE**
- Les candidats ayant obtenu, au moins, la note de 30/35 seront **ADMIS** et seront convoqués au stage obligatoire qui aura lieu le samedi 19 septembre, jour de la JNA de septembre 2015.
- Les candidats ayant obtenu 28 ou 29/35 seront considérés en probatoire pendant juillet et août.
- **LA DEUXIEME SESSION** se passera avant le stage obligatoire. Elle aura lieu exclusivement de 9h00 à 10h00 dans les locaux de la FFE à BAGNOLET le jour de la JNA de septembre (19 septembre 2015).
- Les futurs candidats et ceux en probatoire de la session de juin devront s'inscrire en ligne (voir modalités d'inscriptions ci-dessous)
- Les candidats de cette deuxième session, ayant obtenus 30/35 devront obligatoirement assister au stage qui suivra de 10h00 à 17h00.
- Les candidats ayant obtenus une note en dessous de 30 seront ajournés et devront se représenter en juin ou septembre de la saison suivante.

PLUS DE CANDIDAT **EN PROBATOIRE** pendant la saison.

La certification aura lieu le 30 juin de chaque saison. La durée du cursus de formation ne change pas.

Les candidats étant en probatoire pendant la saison 2014/2015 passeront également leur QCM de rattrapage lors de la session du 27 juin 2015.

Les modalités d'inscription :

Les ligues inscrivent leurs candidats en ligne sur l'extranet jusqu'au 15 juin à 23h59 (session de juin).

Pour septembre, les inscriptions seront ouvertes jusqu'au mercredi 16 septembre 2015 à 23h59.

Pour les inscriptions, **LES LIGUES** doivent faire une recherche sur les inscriptions de compétitions en mentionnant **BAGNOLET dans VILLE/CP**. Un fichier par arme a été ouvert et les arbitres sont inscrits comme pour une compétition normale.

AUCUNE INSCRIPTION HORS DELAI OU PAR UN AUTRE MOYEN NE SERA ADMISE.

Pour la saison 2015/2016, le libre choix est laissé **AUX LIGUES ET AUX DEPARTEMENTS** qui peuvent procéder de la même manière que la CNA ou continuer pour une dernière saison comme par le passé avec des candidats en probatoire pendant la saison 2015/2016.

Le CD se demande une précision concernant la liberté de la date de la JNA ?

Pour l'instant, sur le principe nous partirions sur le même fonctionnement qu'actuellement pour nous laisser la réflexion pour la saison 2016-2017.

1° Mise à la validation du calendrier régional

JM SAGET a lancé une concertation avec les MA de la Ligue suite à la parution de la V9 du calendrier FFE. Ils ont jusqu'au 18 juin pour les retours et avis.

A ce jour la FFE en est à la V11.

Positionnement des stages en cours de réalisation, cependant ceux de la Toussaint et de Pâques sont réservés. Celui de zone (en février) est en cours de finalisation.

2° Modifications de la vie sportive fédérale

Sont à venir après le prochain CD de la FFE

Modification des catégories/Double licence/Circuits nationaux/Championnat de France

3° Service civique

Nous avons une forte sollicitation de l'Etat pour mettre en œuvre le recrutement d'un volontaire au Service Civique dans nos Ligues.

En attendant d'aller en formation à l'Agence Nationale début Juillet, j'ai commencé à regarder ce qui serait possible de faire chez nous.

A mon sens voici quelques missions:

- Aide à l'organisation des compétitions de Ligue/ CN/ Challenges régionaux.
- Soutien à la Ligue au quotidien et lors des stages
- Formation personnelle en escrime, arbitrage, PSC1.

Pour info le cout serait de 6€50 par mois pour la Ligue. Le reste de la rémunération est réalisée par l'Etat soit 460€.

Documents et informations à venir.

4° Journée Nationale des Enseignants

Lors de la réunion de zone il a été acté la mise en place de cette obligation fédérale.

Ce temps de formation se déroulera en Bretagne lors du stage éducateur les 22/23 octobre.

Cout approximatif 50€ par personnes avec repas et hébergement.

Une participation financière de la Ligue peut être envisageable.

5° Principe de la Coupe Régionale Vétérans 3 armes

Proposition faite par JMS aux Commissions le 4/6/15

Les dates sont positionnées sur des challenges existants.

CEN/ST GILLES/LA ROCHE/CHAMP LIGUE et finale lors de la JRJ de juin.

6° Publicité escrime cancer

Le SCO entre dans le dispositif, il faudra éditer de nouvelles cartes pour la reprise de la saison.

Contactez le club pour avoir les précisions (jour/heure/cout) cadre Carmen VARZARU.

Question du CD : Qui fait l'initiation ? Jean Michel SAGET.

Demande de précision concernant la formation de Carmen ? Carmen est en formation avec Jean Michel.

Dans l'attente de la formation à Toulouse.

Le CD demande quid de mettre en place ce dispositif ailleurs ?

7° Flyers escrime au féminin.

Suite au précédent CD la réalisation du flyer est nécessaire pour anticiper la rentrée.

Mettre à jour la carte des clubs.

Précision : -60€ pour toute nouvelle inscription.

Aide au renouvellement de licences féminines. - 50€ sur le quota de la saison précédente donné aux clubs.

8° Formation été 2015

Afin de répondre aux besoins urgents et prévoir la rentrée de septembre je désire avoir un accord de principe sur la mise en place de temps de formation ANIM/EDUC durant l'été 2015.

Inscription libre. Tps de formation sur une soirée ou demi-journée.

Le CD est Ok pour le principe, du moment qu'on a une note d'organisation et que cela ne coûte rien à la ligue.

A VENIR

1° Certificat de Qualification Professionnelle

Courrier aux clubs et enseignants en PJ

2° Stage de Vichy

Arbitres : D.Morley épée/E.Marie fleuret/F.Bourreau fleuret Tireur : G.Bonny fleuret

3° Stage PSC1 (premiers secours)

Dans le cadre de la mise en place du CQP il est nécessaire que la Ligue propose rapidement un stage PSC1.

Cette condition d'obtention conditionne la mise en équivalence dès septembre de nos éducateurs fédéraux.

Jean Michel, as-tu des pistes en local, ou si non on peut déporter la formation sur les départements?

Bernard à voir le subventionnement car attribué par année civile.
